

ÉNERGIE

GrDF : de nouveaux compteurs en 2017



Jean-Luc Cizel, directeur Clients Territoires Méditerranée GrDF (au centre) a présenté le développement de l'énergie gaz. / PH. C.G.

Après des mois de débat, le projet de loi sur la transition énergétique de Ségolène Royal est sur le point d'être adopté par l'Assemblée, GrDF mise ainsi sur "le gaz naturel qui sera l'un des pivots de cette transition dans le monde", comme l'explique Jean-Luc Cizel, directeur Clients Territoires Méditerranée GrDF. Afin de prendre en compte l'évolution des usagers, la filiale a créé Gazpar, un nouveau compteur télé-recevable grâce auquel le client pourra accéder gratuitement à ses données de consommation quotidiennes de gaz naturel depuis internet. D'ici les 6 prochaines années, GrDF a prévu de changer tous les compteurs de ses clients. À Marseille, les premiers seront installés début 2017. "Les usagers pourront avoir une meilleure gestion de leur consommation et donc faire des économies", souligne-t-il.

Lors de la signature de la charte de partenariat entre GrDF et l'association des ingénieurs territoriaux de France région Provence (AITF), Jean-Luc Cizel a rappelé que la filiale "est désormais en mesure de produire localement du gaz naturel" et ainsi remplacer progressivement l'énergie fossile. Depuis 2 ans, GrDF, développe des stations de méthanisation aujourd'hui au nombre de 8 en France. Elles servent à recycler les déchets et les boues de stations d'épuration pour en faire un gaz 100% renouvelable plus connu sous le nom de biométhane. Plus de 300 projets sont envisagés pour les années à venir dont 30 pour la région Méditerranée. D'ici 2050, GrDF souhaite atteindre une auto-production à hauteur de 50% et ainsi contribuer au cycle de l'énergie circulaire et créer des emplois non délocalisables.

Caroline GLANDER

INVESTISSEURS

De la start-up aux business angels

Tel sera le thème de la prochaine édition des angels café qui doit se tenir le 24 juin (18h) à la Frèche de la Belle de Mai. Les business angels - des investisseurs particuliers qui acceptent de soutenir avec leurs fonds propres de jeunes entreprises en lesquelles ils voient un potentiel de développement - s'y feront mieux connaître. La manifestation est organisée en partenariat avec Euroméditerranée, la Société Marseillaise de Crédit, Deloitte, Fidal, la Communauté urbaine, Marseille Innovation et la Région.

→ www.provenceangels.com

FORUM

Entrepreneuriat et jeunes diplômés

Les deux ont rendez-vous le 17 juin à la Villa Méditerranée ou la BGE Accés-Conseil, en partenariat avec la couveuse interface IMPGT et le pôle Pépite Paca Ouest, lancent le premier forum de l'entrepreneuriat et des jeunes diplômés en Méditerranée. L'objectif est d'apporter les clés du métier de chef d'entreprise.

URSSAF

Un point d'accueil pour les cotisants

Les professions libérales et les chefs d'entreprise peuvent être reçus sur rendez-vous tous les matins et sans rendez-vous l'après-midi de 13h30 à 16h sur son site de Marseille, 20 avenue Viton (9°). Ce dispositif est opérationnel depuis hier.

Depuis 25 ans, Technofirst se développe sans bruit

L'entreprise d'Aubagne qui expose au salon du Bourget cible le grand public

Cela fait 25 ans que Technofirst innove. Pour le compte des industries automobile et aéronautique, pour le compte de la défense également, à qui l'entreprise propose des systèmes antibruit. Ceux-là même qu'elle présente actuellement au salon du Bourget, lequel s'est ouvert hier et s'achèvera dimanche prochain. Fait marquant : Technofirst y présente "une bulle de réduction sonore".

Entreprise discrète, c'est au service de l'industrie que toutes ses compétences ont été mises. À l'origine de son ascension qui a fait d'elle un leader international coté en bourse depuis 2003, une série de brevets déposés par Christian Carme, un chercheur du laboratoire de mécanique et



Christian Carme, fondateur et président de l'entreprise aubagnaise Technofirst. Au casque antibruit et au sèche-cheveux silencieux, il faudra bientôt ajouter le casque hi-fi. / PHOTO NICOLAS VALLAURI

La société a déposé 21 brevets qui protègent des innovations majeures.

d'acoustique de Marseille.

Depuis 1990, l'homme et son équipe luttent contre les bruits et les nuisances sonores en produisant des contre-sons. Une affaire de vibrations et de fréquences dont la maîtrise a notamment abouti à la mise au point d'un casque antibruit capable d'assurer un contrôle actif et automatique des nuisances qui polluent l'environnement d'un pilote ou d'un conducteur. Un produit phare high-tech qui a forgé la réputation de l'entreprise en révélant ce qui allait être le cœur de sa stratégie de développement : sa force d'innovation.

"Il nous faut conserver notre avantage technologique", résume Christian Carme, qui par ailleurs met un point d'honneur à produire en France et en Europe. À 25 ans, Technofirst est une entreprise mature qui songe à se démocratiser. "Je rêve depuis toujours de proposer au grand public un casque hi-fi qui éliminerait tout ce qui parasite l'écoute et banaliserait en quelque sorte notre technologie, avoue Christian Carme. Cela devrait être possible d'ici 12 à 18 mois". L'annonce en tout cas, d'un tournant vers des produits silencieux, mais plus commerciaux.

Ainsi ce sèche-cheveux conçu pour les coiffeurs professionnels, qui se veut nettement moins agaçant que tous les autres et sera proposé à la vente dans quelques semaines tout au plus.

L'avenir de Technofirst ne se joue pas qu'en France. L'entreprise dispose d'une filiale aux États-Unis et a ouvert un bureau au Brésil. Un accord de partenariat a aussi été conclu en Chine. Des points d'ancrage au service du développement de Technofirst.

Jean-Luc CROZEL

jcrozel@laprovence-presse.fr

CARTE DE VISITE

Technofirst a été fondée en 1990. Le siège est à Aubagne sur la zone d'activités de Napollon.

L'effectif sur Aubagne est de 15 personnes. Mais l'entreprise emploie 102 salariés dans le monde.

Le chiffre d'affaires s'est élevé l'an passé à 7,4 millions d'euros. Depuis sa création l'entreprise a toujours été bénéficiaire.

E-COMMERCE

Oxatis ouvre les boutiques sur le monde

Plus de 10 500 clients ont déjà été conquis par les fonctionnalités proposées par la société Oxatis. Du design au référencement, en passant par un support technique performant, l'entreprise marseillaise fait profiter ses clients des dernières innovations. Leader des solutions e-commerce en Europe, elle propose à ses clients de gérer pour eux toutes les facettes de leur commerce. Régulièrement, l'entreprise organise des rencontres à son siège social. La réunion quadri annuelle rassemble alors un nombre restreint de clients et d'experts. Elle permet aux clients de soumettre des



Le patron d'Oxatis, Marc Schillaci est ambitieux : "Je veux faire du e-commerce partout en Europe et être le meilleur". / PHOTO C.S.

idées et des remarques constructives sur les fonctionnalités qui

sont mises à leur disposition. Depuis son lancement en 2001, le

service de conseil en e-marketing s'est bien développé. Déjà implantée en Angleterre, la société a racheté son concurrent direct espagnol Xopie et a lancé un partenariat avec Teamsystem, leader dans la gestion de logiciels en Italie. L'objectif pour Marc Schillaci, fondateur et président d'Oxatis, est de continuer à développer sa société dans un cadre paneuropéen. "Je veux faire du e-commerce partout en Europe et être le meilleur". Avec une croissance de 48%, Oxatis est assurément bien partie pour conquérir le reste de l'Europe depuis Marseille.

Florian BERNARDINI

569998

Photo © F.Souley/JLPPA

DeBonneville-Olandini

NRJ

X10

DANS VOTRE SALAIRE*

DANS LE 6/9

MARSEILLE 106.4
HIT MUSIC ONLY !

*Jeu ouvert du 18 août 2014 au 3 juillet 2015 inclus. Participation réservée aux personnes salariées, dont le salaire net mensuel pour le mois précédant la participation, est inférieur ou égal à 2.000 euros maximum. Le gagnant remporte une somme égale à une fois le montant du salaire net du mois précédant sa participation (montant figurant dans la rubrique «net à payer» du bulletin de paie du mois précédant sa dernière inscription au jeu sur le site www.nrj.fr), dans la limite de 2.000 euros maximum. Pour la session de jeu spéciale du 19 juin 2015, un gagnant remportera une somme égale à dix fois le montant du salaire net du mois précédant sa participation (montant figurant dans la rubrique «net à payer» du bulletin de paie du mois précédant sa dernière inscription au jeu sur le site www.nrj.fr), dans la limite de 20.000 euros maximum. Règlement complet et inscription sur le site www.nrj.fr. Règlement déposé chez SCP Stéphane EMERY, Thierry LUCIANI, Jacques ALLEL, huissiers de justice associés, 11 rue de Milan 75009 Paris.

LE 19 JUIN ÉCOUTEZ MANU À 8H05
ET INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT SUR NRJ.FR